

NAO 2020

Voici le résumé factuel de cette dernière journée de NAO DGE 2020, il convient d'attendre la rédaction de la proposition d'Accord afin de corréliser ces débats et la proposition de rédaction finale.

MESURE COMMUNE

PRIME VACANCES réévaluée à 200 € brut avec effet rétroactif : un versement complémentaire de 50 € serait donc effectué aux *ayants droit* du mois de juin, un rappel serait alors fait sur la paye de novembre.

PAR METIERS

Techniciens IAD Blanc et mixtes :

Engagement d'**augmentation du variable de 100 €** (sur le FTR) présenté dès le CSE du 22 octobre 2020 pour une application éventuelle au 1^{er} novembre.

Modifications des grilles pour l'ensemble des ex filiales

Leader	+100 €	(+15€ supplémentaire pour ex DAL pour harmonisation)
Expert	+70 €	(+9€ supplémentaire pour ex DAL pour harmonisation)
Autonome	+60 €	(+5€ supplémentaire pour ex DAL pour harmonisation)
Confirmé	+30 €	(+5€ supplémentaire pour ex DRA pour harmonisation)
Débutant	+20 €	(+10€ supplémentaire pour ex DRA pour harmonisation)

Techniciens atelier / A2I / Brun : +15€ sur les grilles de salaire (+ ajustements supplémentaires pour de certains échelons afin d'harmoniser les grilles ex DRA et DAL)

Livreurs

+15€ sur la grille de salaire + création d'une **prime encastrable de 7€ pour chaque prestation** (une demande CAT depuis plusieurs années !!), présenté dès le CSE du 22 octobre 2020.

ENS [caristes / préparateur commande / magasinier dépôt]

+15€ sur les grilles de salaire

Réévaluation de la majoration des heures de nuit à 30% - Suppression du quota d'heure (plancher des 3h travaillées mini par jour/ 270h par an et prise en compte des créneaux 4h30/6h et 21h/23h) ; présenté dès le CSE du 22 octobre 2020.

Concepteurs Cuisine

Abaissement des paliers de CA (commercial et *topé*), création d'un 4^e palier (commercial et *Topé*), présenté dès le CSE du 22 octobre 2020.

+10€ sur la grille de salaire

Vendeurs : +10€ sur la grille de salaire

CPS : +10€ sur la grille de salaire

Administratifs et Magasinage SAV et Magasins (hors CPS) : réévaluation des salaires de +21€ à +26€ selon l'échelon.

Assistante administrative Siège + DRC + ENS : réévaluation des salaires de +21€ à +24€ selon l'échelon.

Centres d'appels : +15€ sur les grilles de salaire de l'ensemble des métiers

Alternants : la Direction indique sa volonté de recruter 100 contrats en alternance sur l'année 2020/2021.

Création d'une enveloppe de Prime exceptionnelle de 40 000 € répartis entre chaque zone de direction (exploitation et opération). Les directeurs de chaque zone seront responsables des propositions de primes exceptionnelles consolidées et arbitrées au niveau de la Direction. Réponse partielle à l'absence d'augmentation des salariés *hors grille* ...

Engagement de renégociation de L'Accord d'Intéressement (avant mai 2021)

CADRES ET AM : enveloppe de 100 000€ pour des augmentations individuelles. Une attention particulière portée sur l'égalité professionnelle homme/femme.

L'Entreprise s'engage à **15% de changements de niveau / échelons** (hors passage automatique) de l'ensemble des effectifs avant le 31 décembre.

Ces mesures salariales [grilles de salaires] seraient applicables sur la paie du mois d'octobre

La Direction confirme son souhait de maintenir les prochaines NAO à leur date « normale » c'est-à-dire dès le mois de mars.

Nous reviendrons vers vous pour vous indiquer notre position lorsque nous aurons pris notre décision.

Bien à vous